

# Construction de l'agence et du centre routier de Carpentras

Le Conseil départemental de Vaucluse a fait le choix de construire un nouveau bâtiment plus accessible, le long du Chemin de Saint-Gens, soit en proximité immédiate de la déviation sud-ouest de Carpentras (RD 235), sur une parcelle de 12 306 m<sup>2</sup> lui appartenant depuis l'aménagement de cette rocade.

## De l'esthétique, du pratique et de l'écologique au service des routes départementales

Les 41 agents départementaux (9 personnes à l'agence et 32 au centre) ont emménagé dans les nouveaux locaux fin octobre 2020.

Ces professionnels gèrent 740 kilomètres de voiries dont 15 kilomètres de véloroute (Via Venaissia).

Les conditions de travail des agents sont meilleures grâce à une circulation des camions en sens unique, autour des abris à sel et des espaces verts très bien intégrés au projet.


Les deux bâtiments sont parfaitement adaptés au terrain et font l'objet d'une très bonne protection par rapport au mistral. En effet, une implantation linéaire du bâtiment a été proposée de façon à faire écran aux différents vents mais aussi aux bruits de la route.

Pour donner une cohérence globale au projet, une « résille » enveloppe les façades du bâtiment pour former un ensemble unitaire et cohérent. Cet habillage délicat vient aussi englober les espaces tels que l'aire de lavage ou la terrasse du réfectoire pour les rendre abrités et utilisables confortablement en toute saison.

## CONTACT

CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL  
DE VAUCLUSE

rue Viala  
CS 60516  
84909 Avignon cedex 9

 0490161500

 [CONTACTER](#)



2.95 M€ de travaux financés par le Conseil départemental de Vaucluse

## L'agence et le centre routier, sur 2 932 m<sup>2</sup> de surface utile, comprennent :

- > des bureaux d'une surface utile de 500 m<sup>2</sup>

- › des garages fermés d'une surface utile de 1 250 m<sup>2</sup>
- › des abris couverts partiellement fermés d'une surface utile de 700 m<sup>2</sup>
- › un abri à sel d'une surface utile de 110 m<sup>2</sup>
- › une voirie et des aires d'évolution à structure lourde
- › divers installations et dispositifs propres au bon fonctionnement de la structure.

## Un bâtiment écoresponsable

L'agence et le centre routier de Carpentras seront équipés de panneaux photovoltaïques en toiture et en ombrières sur le parking du personnel. Cette démarche environnementale répond à la volonté de réaliser une construction plus respectueuse de l'environnement qui servira de modèle pour les futurs projets.

- › Maîtrise d'ouvrage: Département de Vaucluse - Direction des Bâtiments et de l'Architecture – Service Opérations Neuves et Réhabilitation
- › Maîtrise d'œuvre : Un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse avait été lancé le 7 septembre 2015 pour la construction de ce bâtiment. L'équipe lauréate du concours a été désignée de la façon suivante :
  - › Architecte mandataire: NBJ Architectes (Montpellier)
  - › BET Pluridisciplinaire (structure, fluides, génie climatique, plomberie, courants forts et faibles) : Synapse Construction (Lyon)
  - › Economiste de la construction, OPC : Cabinet Morere.

## Un chantier pilote réalisé sous convention Building Information Modeling (BIM)

Le BIM est un processus collaboratif de gestion, impliquant tous les acteurs du projet. Sa finalité est de produire une maquette numérique en 3D, véritable outil de représentation virtuelle du projet et contenant l'ensemble de ses données et détails (la modélisation géométrique, les informations et caractéristiques des matériaux, les surfaces, volumes et quantités, les équipements, les espaces, etc).

L'objectif pour le Département de Vaucluse est d'obtenir une maquette d'exploitation qui servira de support pour la maintenance du bâtiment pendant sa durée de vie.

Ce chantier de construction est la première opération expérimentale en démarche BIM menée avec le soutien de la Fédération du BTP 84, la Fédération Régionale du Bâtiment, Constructys et la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).



## Clause d'insertion

le Conseil départemental de Vaucluse a demandé aux entreprises soumissionnaires de réserver une part de l'activité générée par le marché à une action d'insertion. Ainsi, la clause d'insertion peut, par exemple, rendre obligatoire le recrutement de personnes en difficulté d'insertion par l'entreprise sélectionnée.



Sur ce chantier, les travaux réalisés ont permis de générer 1 505 heures d'insertion.









**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE**

Rue Viala - CS 60516  
84909 Avignon Cedex 09